

DEPARTEMENT du LOT

Mairie de LANZAC

Compte-rendu de réunion du 29/04/2021

Secrétaire de séance : Mme NICKERT

Date de convocation : 23/04/21

Présents : Mmes FRAYSSE, LE ROY, POIGNET, NICKERT.

Mrs FOUCHE, DELVERT, GARRIGOU, MORIZE, BERNARD, BLADIER, LE GOFF,
DIAS, MAES, LANDMAN.

Procurations :

Excusée : Mme GUITOU.

Ordre du jour :

➤ **Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 8 Avril 2021.**

☐ **Election du secrétaire de séance.**

☐ **Délibération d'acceptation de résiliation et signature du nouveau bail "Restaurant L'Alouette".**

☐ **Délibération choix du mode de gestion du service de l'eau potable.**

☐ **Délibération pour la désignation des délégués de la commission de délégation de service public.**

☐ **Délibération choix changement copieur.**

☐ **Présentation devis pour les travaux d'extension réseaux AEP et Assainissement.**

☐ **Questions diverses.**

Election du secrétaire de séance.

Mme Aurélie NICKERT est élue en qualité de secrétaire de séance à l'unanimité des présents.

Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 8 Avril 2021.

- Monsieur Le Maire s'excuse de l'envoi tardif de celui-ci. En effet le conseil municipal de ce jour a été avancé car certaines décisions devaient être prise rapidement.

Il explique également qu'il y a 2 comptes rendus, 1 pour la partie budget et 1 pour les autres points traités ce soir-là.

Il propose de reporter l'approbation des comptes rendus si cela nous semble nécessaire, à l'unanimité nous décidons de voter maintenant.

Les comptes rendus du 8 Avril 2021 sont approuvés à l'unanimité et signés par les membres présents.

Délibération d'acceptation de résiliation et signature du nouveau bail "Restaurant L'Alouette"

Mme BONDU nous a adressé un courrier afin de demander la résiliation immédiate du bail du Restaurant étant donné la situation.

Cette demande a été acceptée par Mr Le maire et le nécessaire fait auprès de Maître MAUBREY.

Mr Le maire nous propose de ne pas faire payer les loyers de Mars et Avril à Mme BONDU, cette proposition est acceptée à l'unanimité.

Le restaurant étant libre, nous approuvons à l'unanimité la venue de nos nouveaux gérants, Mme et Mr ROLLAND.

Maitre MAUBREY est en train de préparer le nouveau bail et la signature de celui-ci sera faite dès que possible.

Délibération choix du mode de gestion pour l'eau potable.

Mr Le maire nous a fait passer par mail il y a quelques jours le rapport du cabinet ALTEREO nous présentant les différents choix de gestion s'offrant à nous.

Mr Le maire reprend les points principaux et liste nos options qui consistent dans un premier temps soit à reprendre la gestion en régie soit à continuer en délégation de service public.

Il explique qu'il n'est pas favorable pour reprendre la gestion car cela nécessiterait du personnel et des connaissances que nous n'avons pas à ce jour et des investissements matériels de contrôle qualité et des risques qu'il ne souhaite pas faire prendre à la collectivité.

Nous sommes d'accord avec sa vision des choses et validons le choix de rester en délégation.

Mr Le maire nous liste ensuite les différents types de délégation possible. La concession, L'affermage ou La régie intéressée.

Nous choisissons à l'unanimité de rester sur le schéma actuel soit en affermage.

Délibération pour la désignation des délégués de la commission de délégation de service public.

Suite à la décision précédente, une commission de délégation de service public doit être constituée avec 3 membres titulaires et 3 membres suppléants.

Les titulaires proposés sont : GERARD GARRIGOU, JEAN PAUL BLADIER et BAPTISTE MAES

Les suppléants : VIRGINIE LE ROY, FRANCOIS LE GOFF, CHRISTIAN DIAS.

Approbation à l'unanimité.

Délibération choix copieur.

Des devis nous avaient été présentés lors du précédent conseil municipal et restait une proposition à recevoir.

Après avoir vu l'ensemble des propositions, nous retenons à l'unanimité l'offre pour le copieur de marque XEROX par l'entreprise LD Bureautique de Brive.

Présentation devis pour les travaux d'extension réseaux

Nous souhaitons réaliser une extension de réseau (eau et assainissement) sur Lanzac.

Mr Le maire nous présente un premier devis effectué par la SAUR.

Nous souhaitons demander des devis à d'autres sociétés avant de prendre une décision.

Questions diverses.

Le camping : Nous avons évoqué le fait d'ouvrir un contrat 35H à la place du contrat 20H pour cet été au Camping.

Nous validons à l'unanimité cette ouverture de contrat sur juin, juillet et août.

Commission camping : Un devis pour refaire l'affichage et plan du camping a été fait à l'entreprise Comm'in LOT. Ce devis se monte à 500€.

Celui-ci est accepté

Ecole de Pinsac : Suite à l'augmentation conséquente et non expliquée de la participation financière à la Mairie de Pinsac pour l'école, nous avons émis un avis défavorable au règlement de celle-ci.

Suite à cette décision, Mr Le maire de PINSAC nous a adressé un courrier nous invitant à venir visiter l'école et à échanger sur les coûts.

Mr Le maire souhaite faire un retour à la Mairie de PINSAC expliquant que ce que nous souhaitons c'est un détail des comptes afin d'expliquer cette augmentation conséquente.

CAUVALDOR : Mr Le maire nous annonce une baisse d'attribution de compensation voirie de 115.50€.

Courrier de Mr et Mme CHAMBON : Mr Le maire nous informe qu'un courrier a été adressé à CAUVALDOR par Mr et Mme CHAMBON ayant une maison et un terrain à CIEURAC afin de demander à ce que leur terrain soit classé en zone constructible.

Cette demande sera instruite par CAUVALDOR mais un avis sera demandé à la commune.

Groupe de travail CŒUR DE VILLAGE CAUVALDOR : Alain DELVERT fait partie du groupe de travail CŒUR DE VILLAGE de CAUVALDOR. Il a assisté à une réunion et visite d'un cœur de village récemment, il nous fait un point sur les nouvelles normes en vigueur et en fonction de celle-ci de la marche à suivre pour débiter notre projet.

Il nous explique également avoir vu avec le département pour faire le revêtement en même temps que la route LANZAC-CIEURAC une partie de la VC17 à l'entrée de LANZAC.

Dans le même temps, il a été vu le tracé le plus approprié et sécuritaire de la voie verte pour rejoindre SOUILLAC. Des demandes vont être faites afin de pouvoir réaliser ce projet.

Poubelles : Une campagne d'affichage a été faite sur la commune afin de remplacer celui existant sur les containers.

Nous constatons toujours autant d'incivilités en termes de tri et dépôt sauvage de poubelles. Une réflexion est lancée afin de trouver des solutions et de faire une campagne d'information.

Fin de séance à 22H30